Demande de subvention

pour

la CVI du 10 décembre 2007

par

la MediateK

Annexe

demande de subvention
pour l'aménagement du local :
pose de cloisons

Demande de subvention

Objet de la demande

La MediateK vient de déménager récemment du rez-de-chaussée du Bâtiment G, en raison des travaux qui y sont effectués, au rez-de-chaussée du bâtiment B.

Plusieurs travaux d'aménagements sont prévus.
L'achat des meubles constitue le 1er dossier, qui contient également la descriptions des activités et statuts de la Med, et concerne l'achat de matériels (**poste 2 ou 4-a** des subventions CVI)
La pose de cloisons constitue ce 2e dossier, et concerne « l'aménagement des locaux utilisés par les étudiants » (**poste 2** des subventions)

Le local de la MediatheK est actuellement divisé en plusieurs zones (voir schéma ci-dessous)

- le local du fond de 20 m2 et 2 petits locaux de 6 m2 sont réservés au Gala
- l'Aspique a 1 petit local de 6 m2
- le BDE a la partie du local du côté de la butte
- la Med a un espace en « L » et 2 petits locaux, pour une surface totale d'environ 80 m2

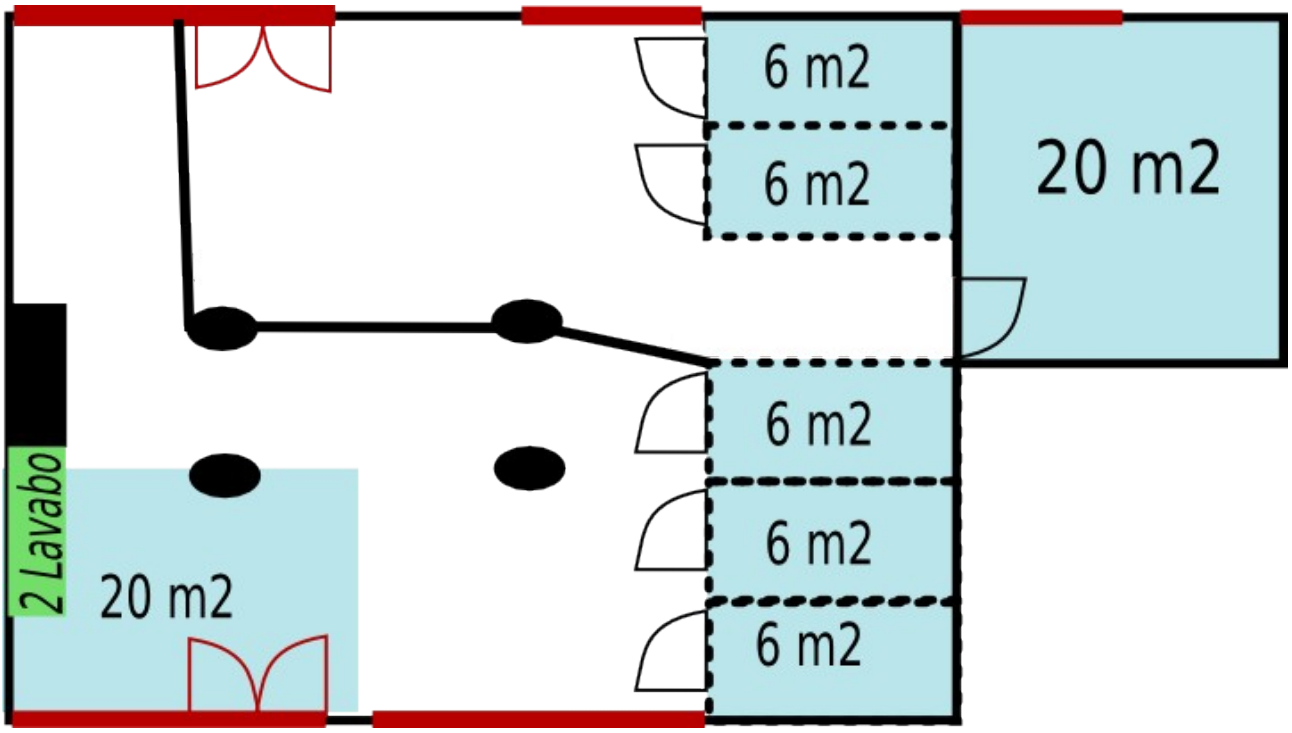

Pour l'instant, la séparation est effectuée par des bibliothèques de BD. La MediatheK souhaite réaliser une séparation réelle avec des cloisons, ceci pour plusieurs raisons :
- Avoir un vrai « local club », et notamment éviter l'occupation de la MediatheK par des meubles du BDE (comme cela arrive certains soirs de [PoT])
- Protéger les bibliothèques : elles sont vieilles et ne tiennent pas bien seules ; les poser contre des cloisons augmentera leur durée de vie ; d'autre part, nous voulons éviter les collisions avec les bars de la Kfet lorsque ceux-ci sont ramenés dans le local BDE après les [PoT]s.

Ces cloisons devaient être, à l'origine, posées et financées par le CROUS de Créteil. Celui-ci a finalement choisi de ne pas le faire, ce qui explique en partie cette demande tardive.
Nous demandons donc à la CVI le financement nécessaire à l'achat des matériaux pour la pose de ces cloisons

Devis

Le Gala a fait faire un devis pour la réalisation de ces cloisons. Ce devis a été repris et constitue l'objet de notre demande de CVI. Il s'élève à **2900,30€ TTC**.

Les matériaux utilisés sont de bonne qualité pour qu'ils puissent durer, mais les cloisons pourront être supprimées sans trop de difficulté en cas de besoin. Un membre de la MediatheK (Antoine Briscard) a déjà monté de telles cloisons et nous a assuré être capable de les poser sans problème, ce qui diminue fortement le coût total.

Voici le détail du devis (fourni avec le dossier) :
Entreprise : *CIM2a Conseils et Réalisations*

Fourniture et pose :
Cloison amovible ép. 76 mm
Ossature blanche
Plaques de plâtre bords droits ép. 13mm revêtus d'un vinyl CREPELE BLANC
Panneaux de laine de verre haute densité ép. 45mm
-> Quantité : 31 m2, au prix unitaire HT de 62€, soit 1922€

Départs murs
-> Quantité : 2, au prix unitaire HT de 48€, soit 96€

Angle 90°
-> Quantité : 1, au prix unitaire HT de 110€, soit 110€

Angle multi
-> Quantité : 1, au prix unitaire HT de 140€, soit 140€

Livraison et manutention des matériaux
-> 157€ HT pour l'ensemble

Bilan de la subvention demandée

Total Hors Taxes : **2425€**
TVA à 19,60 % : **475,30€**
Total TTC : 2900,30€

Contacts

Au bureau de la MediatheK :
-Patrick BOUVIER (Président) : patrick.bouvier15@wanadoo.fr – 06.75.19.04.37
-Pol GRASLAND-MONGRAIN (Vice-Président) : polgm@free.fr – 06.76.78.74.85

Au Gala :
-Antoine JOURNEAUX : 06.78.77.20.96

Entreprise CIM2a :
cim2a@orange.fr – 01.39.86.61.20